

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 95.034

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 16 Mai à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

6 Mai 1995

6 Mai 1995

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, GAVEN, et Mme FONTAN, Adjoints

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BERLAND, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mme PARROU SARLAT, MM. SABATHIER et TAP Conseillers,

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALONSO, MOULINEAU, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et REVOLAT

Nombre de Conseillers  
en exercice : 31  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 25

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Attribution de subvention exceptionnelle (50ème Anniversaire de la Libération de ROYAN)

**VOTE** : POUR : 24  
CONTRE : 1

Pour leur participation aux cérémonies du 50ème Anniversaire de la libération de ROYAN (Soirée du 15/04/95 - JAZZ LIBERTE), il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 22 400 F à l'Association des Etudiants du Tourisme Associés de SAUJON).

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer une subvention de 22 400 F (Vingt deux mille quatre cent francs) à l'Association des Etudiants du Tourisme Associés 2, Rue Henri Dunant 17600 SAUJON, pour une participation aux commémorations du 50ème Anniversaire de la libération de ROYAN (Soirée du 15 Avril 1995 - JAZZ LIBERTE).

- D'Imputer la dépense correspondante au Chapitre 940.31 - Article 6570 du Budget de l'exercice 1995.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**

le 31 Mai 1995  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS